

<b>Zeitschrift:</b>	Arbido
<b>Herausgeber:</b>	Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
<b>Band:</b>	16 (2001)
<b>Heft:</b>	9
<b>Artikel:</b>	De la restauration de prestige à la conservation au quotidien : l'atelier des Archives d'état de Genève
<b>Autor:</b>	Roth, Barbara
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-769224">https://doi.org/10.5169/seals-769224</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DE LA RESTAURATION DE PRESTIGE À LA CONSERVATION AU QUOTIDIEN: L'ATELIER DES ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE

par Barbara Roth

L'histoire de la restauration de documents aux Archives d'Etat de Genève a connu un tournant en 1984, lorsque furent inaugurés le dépôt annexe des Archives, situé rue de la Terrassière, et son atelier de restauration. L'autorité tutélaire des Archives d'Etat prit la décision politique de «privatiser» la restauration, c'est-à-dire de ne pas engager de restaurateur fixe, mais de confier des mandats à des spécialistes privés.

Le principe de fonctionnement est le suivant: l'atelier, financé par l'Etat, bénéficiant de bonnes conditions de sécurité, équipé avec des installations perfectionnées qu'un privé ne serait peut-être pas en mesure de s'offrir, est mis à la disposition de restaurateurs privés qui travaillent à la commande. Avec un budget, incluant la reliure des livres de la bibliothèque, qui s'élève depuis quelques années à Fr. 120 000.-, les Archives d'Etat peuvent faire appel à plusieurs restaurateurs, selon la spécialité de chacune et de chacun.

En début d'année, les archivistes sélectionnent les documents à restaurer en fonction de critères variés et pragmatiques: l'état de la pièce, bien entendu, mais aussi le degré d'urgence de l'intervention (les moisissures peuvent poursuivre leur travail de dégradation si on ne les arrête pas), et la fréquence de consultation qui va souvent de pair avec l'importance intrinsèque du document. Un devis est demandé à un restaurateur après discussion des différentes options de traitement. Sur la base du devis, une commande est passée, en général pour un lot de plusieurs documents. Des collaborations s'organisent parfois entre plusieurs spécialistes, les unes prenant en charge le papier, les autres la reliure et la couvrure.

Comme les restaurateurs effectuent leur travail dans les locaux des Archives d'Etat, les échanges avec les archivistes sont continuels. Il est ainsi plus facile de prendre une décision en cas de «surprise», lorsque, par exemple, un parchemin écrit jusqu'alors invisible est découvert dans la couvrure d'un registre: est-il suf-

fisamment intéressant pour être conservé à part, ou faut-il le replacer dans sa position de réemploi?

Une fois le papier restauré, lorsqu'un registre a été à cette fin démonté, on en profite pour effectuer un microfilm, qui sera de qualité car les pages peuvent être pla-

Chaque intervention est documentée par un procès-verbal, accompagné de photos «avant» et «après». Les dossiers de restauration sont archivés séparément des documents eux-mêmes, et on leur joint tous les fragments qui n'ont pu être réutilisés, comme de petits morceaux de ficelle ou de tranchefile de la reliure, des fragments de



Charlotte à l'atelier. (Photo: D. Eder).

cées bien à plat. Le film servira à la fois de copie de sécurité et de consultation, pour tirer, sur un lecteur-reproducteur de microfilms, les copies demandées par les utilisateurs (les registres eux-mêmes ne sont pas photocopiés, pour des raisons de conservation). Après l'achèvement de la restauration, le document est muni d'un carton de protection non acide, qui le protégera de ses voisins sur le rayon ainsi que de dégâts mécaniques.

parchemin ou de cuir, des plats de bois complètement rongés par les circons.

Les restaurations respectent les grands principes de déontologie en vigueur aujourd'hui: réversibilité, intervention qui respecte l'intégrité du document, conservation et remplacement de tous les éléments qui peuvent l'être, refus de la tricherie et du «faux vieux». Les cahiers et registres dont la couvrure ancienne soit n'existe plus, soit est impossible à réemployer, sont mu-

nis d'une couvrière de conservation sans colle, en carton souple à pH neutre.

#### **Le chemin parcouru**

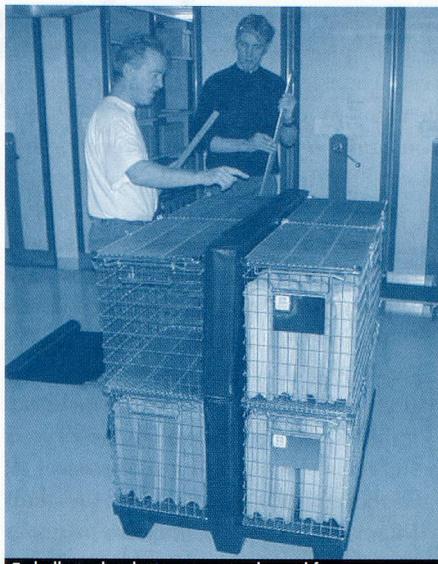
Au fil des ans, les échanges formels autant qu'informels entre restaurateurs et personnel des Archives d'Etat – les pauses café jouent à cet égard un rôle clé! – ont eu pour effet une sensibilisation réciproque. Certaines restauratrices d'œuvres graphiques ont compris qu'un plan archivé ne peut être placé sur le même pied qu'une œuvre d'art conservée dans un musée: la pièce d'archives, qui doit vivre, est manipulée, consultée, et, même si les consultations inutiles sont réduites au minimum par des inventaires détaillés et des microfilms, même si les manipulations sont aussi délicates que possible, la restauration doit être résistante. Là où un dessin de Liotard serait simplement nettoyé, le plan d'architecte sera, s'il le faut, doublé de papier japon.

Le chemin parcouru par les archivistes, depuis deux décennies, est bien plus important. Sous l'influence de la littérature professionnelle, des efforts d'information menés par des experts suisses tels que Andrea Giovannini ou Erwin Oberholzer, grâce à des organismes tels que SIGEGS et aux contacts parfois privilégiés avec les restaurateurs, comme aux Archives d'Etat de Genève, les archivistes et bibliothécaires responsables de collections patrimoniales sont devenus conscients de l'enjeu considérable de la conservation.

C'est ainsi que nous consacrons une part de plus en plus importante du budget à des interventions modestes et légères d'entretien, de simple nettoyage, en commandant aux spécialistes non pas la restauration de telle pièce, mais un certain nombre d'heures, à effectuer directement dans les dépôts.

Dans le même ordre d'idée, un grand soin est apporté au choix de fournitures pour le conditionnement des documents. Heureusement, il existe maintenant, en Suisse, plusieurs entreprises capables de fournir cartons, enveloppes, cartables, tubes télescopiques en matière de qualité, non acide.

Nous avons entrepris le reconditionnement de plusieurs séries de pièces autrefois conservées en portefeuilles ouverts, qui, avec la pollution et la consultation accrue entraînée par l'augmentation du nombre d'utilisateurs, subissaient des dégâts mé-



Emballage des documents pour désacidification à Wimmis, décembre 2000. (Photo: D. Edera).

caniques et s'empoussiéraient. En enveloppes non acides et cartons fermés, elles sont maintenant véritablement choyées.

Du point de vue des conditions climatiques et de sécurité, la fonction de chargé de sécurité a été créée au début de l'année 2001 dans notre institution. Il nous a paru judicieux, compte tenu de la dispersion de nos locaux, des conditions particulières de chaque dépôt, et de la crainte toujours latente, chez chaque archiviste, d'un sinistre tel qu'incendie ou inondation, de formuler un certain nombre de tâches précises de contrôle et de prévention.

La mise au point d'un plan d'urgence, à l'exemple de celui qui a été élaboré par la Bibliothèque nationale, demeure plus que jamais à l'ordre du jour. Le chargé de sécurité des Archives d'Etat, qui est, «au civil», engagé dans la Protection des biens culturels, tentera de collaborer à la création d'un réseau d'institutions prêtes à unir leurs efforts pour la prévention ... et la réparation ... de sinistres (voir l'article de Didier Grange sur le Forum des archivistes de Genève), et de tirer bénéfice des compétences et des infrastructures en matériel d'intervention de la Protection civile.

#### **Le problème de la masse**

Si la restauration de documents individuels est à la portée de chaque institution, à condition de disposer des budgets nécessaires, le grand défi demeure la masse. Confronté à plusieurs dizaines de milliers de plans d'architectes, souvent pliés, sur papier calque ou sur papier bleu, l'archiviste est menacé de désespoir: quelles sommes d'argent et quelles compétences

faudrait-il pour tous les restaurer, les mettre à plat, les numériser, les indexer, les placer dans des portefeuilles non acides, puis dans du mobilier spécial? Quelles méthodes de restauration inventer pour faire face aux kilomètres de registres et papiers administratifs des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, dénués de tout prestige patrimonial autre qu'intellectuel?

Grâce à la création, avec le soutien de la Confédération, de l'installation de désacidification de masse à Wimmis, dans le canton de Berne (voir ARBIDO 3 et 4/2000) une réponse existe désormais au problème de l'acidité du papier.

Désireuses à la fois de bénéficier des nouvelles possibilités offertes, d'en tester les résultats et de marquer leur soutien de principe à cette entreprise, les Archives d'Etat de Genève ont été parmi les premières Archives cantonales à confier à Nitrochemie SA, fin 2000, un lot de près d'une tonne de documents, équivalant à 22 mètres linéaires de registres, de classeurs et de cartons.

Conclusion: nous avons eu affaire à des interlocuteurs compétents et agréables, à un service de qualité; l'intervention est documentée par un dossier technique. Les documents, volontairement variés, n'ont pas changé d'aspect, les reliures ou éléments métalliques des classeurs n'ont pas subi d'altération.

Deux bémols toutefois: le traitement est coûteux – c'est pourquoi une demande d'augmentation du budget de restauration a été formulée pour 2002.

D'autre part, il faut être bien conscient du fait que le traitement stabilise l'état du papier et lui donne une réserve alcaline, prolongeant ainsi sa durée de vie, mais il ne le «répare» pas. C'est une mesure active de conservation, mais non de restauration.

Si les gros registres administratifs de la fin du siècle dernier sont usés, si leurs reliures se défont, s'ils comportent des réparations de fortune faites avec du papier collant du type «scotch», il reste à trouver des solutions pour sauvegarder au mieux l'information qu'ils contiennent. Digitaliser leur contenu permettrait de moins solliciter les originaux.

Introduisons une brève parenthèse à propos d'une menace qui plane sur les archives publiques: le soucis parfaitement légitime et important de la protection de l'environnement et de la gestion des déchets pousse les administrations

publiques à promouvoir l'emploi de papier recyclé, jusque dans les bureaux ou se créent les archives du futur.

Alertés par les archivistes sur les impératifs de la conservation à long terme, certains gestionnaires ont proposé, comme solution à l'acidité du papier recyclé, le traitement à Wimmis de tous les documents de l'administration destinés à devenir des archives! Cette solution étonnante, qui ne tient pas compte de la mauvaise qualité des fibres du papier recyclé, est plus simple et moins coûteuse, à leurs yeux, que la distinction, au moment de la production, des documents à conserver et des papiers destinés à la destruction.

#### ***De l'utilité de l'atelier comme carte de visite***

Comme tous leurs collègues, les archivistes genevois sont conscients de la nécessité politique de faire connaître leur activité à un public aussi large que possible. A cette fin, ils accueillent volontiers des membres de diverses associations, ou des classes d'élèves de différents niveaux. De pouvoir montrer, à ces occasions, des documents restaurés, voire des pièces de prestige, telles qu'un traité de combourgeoisie, dans une belle boîte de conservation, est toujours profitable, tant sur le plan pédagogique que du point de vue des relations publiques. Dans les tours de maison, de montrer des centaines de cartons bien alignés, inventoriés, étiquetés est peut-être satisfaisant pour l'archiviste, mais peu parlant pour le visiteur.

En revanche, les visites de l'atelier remportent toujours un franc succès. Le travail des restaurateurs est non seulement spectaculaire, mais encore parfaitement compréhensible à tout un chacun moyennant quelques explications simples. La restauration peut ainsi servir d'amorce à l'exposé de problèmes plus difficiles à aborder: la conservation et les autres tâches essentielles des archivistes: évaluation, description, communication etc.

#### ***Cahier des charges d'une restauratrice / d'un restaurateur***

On peut tirer un bilan positif des expériences faites aux Archives d'Etat de Genève, autant du point de vue des réalisations concrètes que de la formation du personnel.

Dans un avenir plus ou moins proche, il faut envisager de passer à une autre étape, celle d'une professionnalisation plus poussée des tâches courantes.

Certaines tâches aujourd'hui assurées

par des archivistes pourraient avantageusement être prises en charge par une restauratrice ou un restaurateur engagé de manière fixe.

*Son cahier des charges idéal serait le suivant:*

- Etablissement d'un diagnostic complet de l'état de conservation des fonds
- Etablissement de priorités dans le reconditionnement et le traitement des fonds
- Analyse de l'état matériel des fonds au moment de leur entrée aux Archives
- Contrôle des conditions physiques et climatiques des locaux, à la fois dans l'institution et à l'extérieur, par exemple des locaux d'archivage intermédiaire des administrations
- Etablissement de normes pour les supports et encres et négociations avec les centrales d'achat de matériel des administrations
- Conseils aux administrations et autres producteurs d'archives pour les questions de locaux, de conservation et d'emploi de fournitures
- Etablissement d'un plan d'urgence, coordination avec d'autres institutions
- D'entente avec les archivistes, sélection des documents à traiter
- Discussions avec les restaurateurs privés pour les travaux à effectuer
- Supervision et entretien de l'atelier de restauration, choix de nouveaux équipements
- Contrôle des devis et de la qualité du travail des restaurateurs
- Sélection des documents à désacidifier à Wimmis, organisation de leur transport, contrôle
- Gestion du budget de restauration
- Restauration proprement dite: travaux spéciaux et occasionnels (l'essentiel des restaurations continuant à être pris en charge par des privés), entretien, réparations
- Achat de matériel de conditionnement et de fournitures d'atelier
- Formation du personnel pour les manipulations de documents et la conservation en général
- Travaux de nettoyage et de conditionnement des documents, supervision
- Préparation matérielle des documents pour les expositions, à l'intérieur et à l'extérieur de l'institution

• Reprographie, entre autres supervision du microfilmage

• Relations avec la Protection des biens culturels

#### ***Une formule à exporter?***

Nous avons exposé les avantages de l'organisation genevoise de l'atelier de restauration sans toutefois insister sur les conditions nécessaires à sa réussite.

D'une part, la directrice des Archives d'Etat de Genève, M<sup>me</sup> Catherine Sant-schi, a su, au bon moment, demander une substantielle augmentation du budget de restauration qui a permis de développer les effets positifs du système. Ce budget a été défendu avec énergie pendant les années de restrictions budgétaires.

D'autre part, l'organisation repose sur la présence, à Genève, d'un réseau de restaurateurs privés, spécialisés dans différents secteurs.

Enfin et surtout, elle repose sur les relations de confiance entre restaurateurs et archivistes, et je tiens ici à rendre hommage aux restauratrices et au restaurateur avec lesquels la bonne collaboration s'est instaurée depuis bientôt deux décennies<sup>1</sup>. Les relations de confiance permettent d'éviter les devis concurrents et les marchandages au prix le plus bas, peu compatibles avec le travail de qualité. Elles permettent les échanges «gratuits», par exemple la mise à disposition de l'atelier pour la restauration occasionnelle d'un document appartenant à une autre institution culturelle, le Conservatoire botanique par exemple, qui, en échange, a désinfecté dans son installation spéciale des documents moisissus appartenant aux Archives d'Etat.

Par leur disponibilité pour les conseils en tous genres et les visites de l'atelier, les restaurateurs privés participent activement à la politique de conservation et de relations publiques de l'institution.

#### ***contact:***

***Barbara Roth***

***Archiviste d'Etat adjointe***

***Genève***

***E-mail: barbara.roth@etat.ge.ch***

<sup>1</sup> Il s'agit, entre 1984 et aujourd'hui, de M<sup>mes</sup> Françoise Netz, Esther Henzi, Danielle Etienne, Caroline Dick, Isabelle Anex, Florence Darbre, Marie-Thérèse de Caprona, Marie Besson, Charlotte Sauvin, et de M. Michel Magnin.